



L'an deux mille vingt-quatre, et le 3 juin à 18h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame BONTAZ Karole, Maire**.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 12

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 16 avril 2024

Reçu à la Sous-Préfecture
de THONON-LES-BAINS le

24 JUIN 2024

Présents : Laurent BARATEAU, Karole BONTAZ, Raphaël CETTOUR-JANET, Jean-Claude CARTAILLER, Paul CHARLES, Thierry GERARDIN, Stéphanie LACROIX, Claude LAUSENAZ-GRIS, Eric MERCIER GALLAY, Patrick MORIZE soit 10 voix.

Absent : Frédéric FESSON, Robin NEGRE

Secrétaire de séance : Laurent BARATEAU

Objet de la délibération :

Dons au centre de lutte contre le cancer Léon BERARD à Lyon et à l'association SOS ASIE.

Considérant les demandes des familles de Mme Florence DUVAND, conseillère régionale et adjointe au maire d'Evian et de M Ange MEDORI, Maire de Vacheresse, décédés en avril 2024

Après exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les dons de 200 euros au centre de lutte contre le cancer Léon BERARD à Lyon et à l'association SOS ASIE à Saint Paul en Chablais.

AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, à CHEVENOZ, le 10 juin 2024

Le Secrétaire de séance
Laurent BARATEAU

Le Maire,
Karole BONTAZ :